

par Melle Sylvie MOINE.

Mémoire de Maîtrise soutenu le 4 mai 1971

Jury : M. René FEDOU, M. Michel RUBELLIN.

En 1382, figurent ensemble sur un rôle de taille, deux frères, Etienne et Péronin Guerrier, qui exercent tous deux le métier de notaire. C'est là, pensons-nous, en dépit d'opinions contraires, la source la plus ancienne où soit mentionnée cette famille qui devait devenir illustre au XVI^e siècle et qui, dès le XV^e, allait conquérir dans sa ville un rang de premier ordre. C'est donc sans doute vers 1380 que les deux frères, à l'instar de beaucoup d'habitants du plat pays à la même époque ont quitté le village natal de Bibost (Rhône, arr. Lyon, canton de l'Arbresle) pour chercher à Lyon refuge ou fortune. Une abondante documentation - registres fiscaux, délibérations consulaires, testaments, actes de vente - permet de dégager les étapes essentielles de l'ascension familiale.

La première partie du mémoire s'est attachée à décrire les conditions de l'essor. Quel fut le rôle de la première génération ? L'apport de Péronin et d'Etienne I^{er} est capital. Pour tous les deux, la voie de la fortune, lentement ébauchée grâce au notariat, ne se dessine vraiment qu'avec le mariage et le choix d'une autre activité professionnelle, complémentaire ou différente. Pour Péronin, c'est l'office de procureur fiscal de l'archevêque, qui lui procure des gains substantiels et tout un réseau de relations, tandis que la dot que lui apporte la fille du riche notaire Guillaume Pansillat vient presque doubler d'un coup sa fortune.

Etienne, lui, se détourne du notariat, trouve la richesse dans une alliance matrimoniale avec un marchand auquel il s'associe, et devient drapier, entrant ainsi dans le métier le plus élevé de la hiérarchie lyonnaise - si l'on exclut les « terriers » retirés des affaires. Du même coup, la carrière politique lui est largement ouverte : pendant plus de trente cinq ans, au cours desquels il exerce sept mandats consulaires (entre 1416 et 1430), Etienne se mêle de plus en plus intimement à la vie municipale. Il s'intègre parmi les « grands », avec d'autres nouveaux venus qui, à la faveur de la guerre bourguignonne, des difficultés économiques et des bouleversements sociaux subséquents, renouvellent l'ancien « patriciat ».

La génération suivante respecta la double voie ainsi tracée, mais en renforçant les positions de la famille. Jean Guerrier, fils de Péronin, remplit à Lyon les fonctions de greffier à la cour des aides, notons toutefois que - assez paradoxalement pour cette époque - l'accès aux grades universitaires ne fut pas envisagé. C'est l'autre branche qui poursuit l'ascension : Etienne II et après lui son fils Claude prennent au consulat la place naguère occupée par Etienne I^{er} : les Guerrier illustrent à merveille cette oligarchie bourgeoise où reviennent constamment les mêmes noms. Figurant dès 1434 au nombre des « terriers », ils ne cessent d'investir leur avoir en des placements de qualité qui se partagent entre la ville et la campagne, où ils se constituent de grands ensembles fonciers. Car c'est là finalement la réussite recherchée : l'acquisition d'un fief en Dauphiné, la transformation (à Civrieux d'Azergues) d'un domaine en seigneurie, le service dans l'armée royale, des mariages nobles permettent à Etienne III, de forcer l'entrée dans la noblesse.

Les enfants de Jean Guerrier, eux, Claude et Guillaume, y pénètrent plus modestement, en bénéficiant, comme consuls, de l'édit de 1495 accordant à Lyon une « noblesse de cloche ». Ils avaient, en effet, remplacé au conseil de ville les cousins qui, établis sur leurs terres, vivant noblement, ne jouent plus de rôle à Lyon. Autorité de la tradition, prestige du nom, des alliances, des fonctions, opulence enfin : c'est l'apogée, - à la mesure de la plus brillante époque de l'histoire de la ville. Mais, alors que Guillaume meurt sans postérité, Claude Guerrier, qui teste en 1517, laissant plusieurs beaux immeubles dans le quartier de Saint-Paul, de nombreux domaines au plat-pays (où la terre ancestrale de Bibost est devenue « seigneurie de Combelande »), fait figure de nouveau fondateur. De lui est issu le plus célèbre rameau de cette famille qui servit tout au long du XVI^e siècle la ville et le Roi et ne s'éteignit qu'au XVII^e dans celle des Baglion.

Il est remarquable qu'au cours de cette longue destinée familiale ne se laisse deviner aucun signe de fléchissement ou d'appauvrissement. La lignée n'ayant jamais été interrompue, chaque génération sut avoir une politique efficace : base solide qui permit à Claude Guerrier de donner à sa maison un nouvel élan.

Voilà bien démêlée, pense le jury, l'histoire d'une des plus importantes familles lyonnaises des XV^e et XVI^e siècles. Histoire rendue complexe, non seulement par le retour continu des mêmes prénoms (une des difficultés bien connues des monographies familiales), mais par le cheminement parallèle, le relais alterné de deux branches. Par chance, une documentation exceptionnellement riche pour l'époque permettait de l'éclaircir. Pour M. FEDOU, le mérite de Melle MOINE est de l'avoir scrupuleusement dépouillée et, dans l'ensemble, fort bien dominée. Il est aussi d'avoir esquissé une comparaison avec les autres familles « patriciennes » : plus récente que l'antique aristocratie, celle des du Nyèvre des Villeneuve, ou même des Le Viste, plus ancienne que les Villars ou les Baronnat, qui doivent leur réussite à Jacques Coeur et au « profit des foires », elle exploite la relative prospérité de la fin du XIV^e siècle pour s'affirmer, comme les Jossard, mais de façon moins spectaculaire - et aussi beaucoup plus durable. Quelques erreurs de détail et surtout le caractère trop sommaire des cartes qui auraient dû permettre une localisation plus précise des possessions, sont à regretter. Mais le travail est méthodique, solide, réfléchi.

Pour M. RUBELLIN, le contexte général aurait gagné à être plus fermement rappelé. Le plan, chronologique, voit le peut-être trop les différences entre les deux branches, dont l'une par la « marchandise », recherche la noblesse, alors que l'autre, arrivée par les offices, n'a qu'à la cueillir. Mais les grandes qualités du travail incitent M. RUBELLIN à joindre ses éloges à ceux de M. FEDOU, et le jury décerne à Melle MOINE la mention Très Bien.

=====